# Pétition pour interdire les Armes à l'Uranium*

Les armes à l'uranium –plus connues sous le nom d'armes à l'uranium appauvri (UA) – sont fabriquées avec les déchets radioactifs de la chaîne des combustibles nucléaires et de matières qui se forment pendant la production des armes nucléaires.
Les armes à l'uranium contamine l'environnement de manière très étendue et pendant une longue durée. Elles sont radiologiquement et chimiquement toxiques. Les États Unis et des pays européens produisent, utilisent et commercialisent ces armes à l'uranium. Au moins 18 pays possèdent ces armes, dont l'usage est contraire à la législation humanitaire existante.

Par explosion d'un projectile à l'uranium*, des particules radioactives se répandent sur une large zone. Les conséquences: par inhalation la possibilité augmente d'attraper le cancer pulmonaire. Par ingestion la fréquence augmente d'attraper du cancer d'os, ainsi que l'arrêt du fonctionnement des reins, l'infertilité, les fausses couches et les malformations extrêmes, le vieillissement accéléré et l'atteinte au système d'immunité.

Beaucoup de gens – des citoyennes et des citoyens innocents, particulièrement des enfants, des vétérans de guerre et des travailleurs du secteur industriel – qui étaient exposés à l'uranium appauvri souffrent de maladies inexplicables et de problèmes médicaux. Dans des régions comme le sud de l'Irak – où des munitions à l'uranium ont été utilisées par les États-Unis et le Royaume-Uni – on a noté une augmentation des cas de cancer, de leucémies, de fausse couches et de malformations, surtout parmi les enfants et les nourissons.

## *C'EST POURQUOI nous demandons instamment au Gouvernement Belge:*

- **que la Belgique ne participe en aucune façon, directement ou indirectement, au financement, au projet, à la production, à l'achat, aux tests, au transport, au dépôt et à l'emploi d'armes à l'uranium**
- **que la Belgique entreprenne des actions au niveau international afin d'interdire le projet, la production, l'achat, les tests, le transport, le dépôt et l'emploi d'armes à l'uranium**
- **que la Belgique insiste auprès de l'OTAN afin que les régions contaminées suite à l'utilisation d'armes à l'uranium ou à leur dépôt soient cartographiées. Ces informations doivent être facilement accessibles au public.**
- **que les autorités belges n'envoient aucune mission, militaire ou humanitaire, dans les régions contaminées**
- **que la Belgique adopte un rôle de pionnier dans la lutte pour 'l'interdiction totale des armes à l'uranium, tout comme dans la convention des mines antipersonnelles**
- **que la Belgique participe au financement de la décontamination des régions touchées, ainsi qu'aux frais des aides médicales**
- **que la Belgique crée un fond d'aide aux populations victimes des armes à l'uranium.**

* Uranium : 'appauvri' ou 'contaminé par des matières fissiles venant de l'industrie nucléaire'.

| Nom | Ville / Pays | Date | Signature |
|---|---|---|---|
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |
| …… | | | |

À renvoyer à : Ria Verjauw (Voor Moeder Aarde asbl), Overstraat 80, 3020 Veltem, Belgique, ou
à Marc Alexander (VIVO), Drieskensstraat 21, 2300 Turnhout, Belgique

Coalition Belge : Halte aux Armes à l'Uranium ! www.bandepleteduranium.org – www.motherearth.org/du